



le petit conseiller généreux

bulletin du syndicat Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n°176
octobre 2014

page 2

vos délégués rendent compte

- CTP du 13 octobre

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

- CTP 2008-2014 : SUD fait son bilan
- Guide métiers de la route
- ASE

page 4

ici et ailleurs

- Grève à ESPOIR 35
- Travail du dimanche et de nuit
- STOP aux violences faites aux femmes au travail !



syndicat Sud Départementaux 35
téléphone : 02 99 02 39 82
mel : sud-departementaux@cg35.fr
permanence : Rennes-Beauregard
bâtiments modulaires - porte 32

document réalisé et imprimé par nos soins

« Continuons, ne lâchons rien ! »

Alain Gillouard

Un slogan qui nous va bien !

Deux mois après sa prise de fonctions, SUD aurait-il déjà converti le nouveau DGS à ses valeurs du syndicalisme ? Presque, si l'on en juge sur un extrait de son « face à face » dans l'ILOE du mois d'octobre où il exprime sa « fierté des services rendus par les agents du Département, de leur énergie à travailler en équipe, en transversal et à être force de proposition et d'initiative », paragraphe qu'il conclut par ce slogan bien connu des manifestants SUD.

C'est bien l'esprit qu'a défendu le syndicat SUD au cours du CTP du 13 octobre sur la réorganisation des métiers de la logistique de la Direction des Moyens Généraux : permettre aux agents d'être réellement acteurs de l'organisation de leur travail. Pour l'élaboration du nouvel organigramme du service, les agents ont été moteurs du début à la fin, dans une démarche entièrement participative, avec vote des participants à chaque étape sur les propositions à soumettre à la validation de leur hiérarchie et de la Direction Générale. SUD, qui a souvent critiqué les conditions dans lesquelles les réorganisations de service étaient menées, se heurtait alors à l'incompréhension des directeurs sur le « comment faire ».



Toute démarche un peu innovante suscite des craintes. Les réorganisations de service recueillent rarement l'assentiment de tous les agents. Au delà du nouvel organigramme (voir compte-rendu du CTP en page 2), SUD a demandé que la démarche elle-même puisse être présentée lors du prochain CTP, pour permettre de l'affiner et de la décliner dans d'autres projets. Il a reçu le soutien de la vice-présidente chargée de la démocratie participative.

Alors que notre collectivité s'apprête (ou pas...?) à subir de profondes mutations dans ses compétences et qu'il ne se passe pas un CTP sans examen d'une réorganisation, tout espace de dialogue avec les agents est bon à prendre. Leur redonner une place, leur reconnaître une capacité d'expertise dans l'organisation de leurs missions, leur permettre de retrouver un sens à leur travail : autant de facteurs de qualité de vie au travail qui allègeront le travail du futur Comité Hygiène Sécurité - Conditions de travail ! Alors, chiche, Monsieur le Directeur Général ! Impulsez une nouvelle dynamique participative dans les services et vous pourrez être encore plus fier des agents ! ■





vos délégués rendent compte

de leur mandats dans les instances

CTP du 13 octobre

Un CTP extraordinaire et raccourci : J. Huon devant s'absenter, a dû confier la présidence à R. Geffroy.

Deux points seulement maintenus à l'ordre du jour :

- Evolution de l'organigramme de la collectivité

Suite à la prise de fonction d'Alain Gillouard en tant que Directeur Général des Services, il est proposé de supprimer son ancien poste de DGA du pôle Territoires afin de "resserrer la gouvernance". Le nouvel organigramme qui en découle était présenté en CTP.

Pour SUD, cela revient à passer de 6 pôles à 5 pôles + 7 "mini-pôles" constitués par les agences en rattachement hiérarchique direct avec le DGS, ce qui ne va pas dans le sens d'un "resserrement de la gouvernance". Cela va, en outre, renforcer l'autonomie des agences alors qu'un véritable bilan de leur fonctionnement n'est toujours pas réalisé et que leur activité va être fortement impactée par la réforme territoriale. Cet organigramme ne pourra être opérationnel sur du long terme, et ce n'était sans doute pas l'échelon à supprimer.

Par ailleurs, SUD note positivement l'identification d'un service Qualité de Vie au Travail dans un contexte de mal-être au travail qu'on ne peut que déplorer.

Le DGS a confirmé que cet organigramme était temporaire dans l'attente des évolutions législatives et que des bilans du fonctionnement des agences et des délégations des Ressources Humaines seraient bientôt présentés en CTP.

SUD s'est abstenu sur ce dossier.

- Réorganisation des métiers de la logistique au sein de la Direction des Moyens Généraux (DMG)

Alors que le service logistique avait déjà subi 2 réorganisations en 3 ans, le projet de professionnalisation des métiers et de création d'une plateforme a été conduit pendant 2 ans et 1/2 par les agents eux-mêmes, avec des phases régulières de validation par le Directeur des Moyens généraux et la DGS. Le groupe de travail a abouti à une proposition de réorganisation très complète : regroupement des agents effectuant des missions logistiques dans le bâtiment Cucillé 2 dès janvier 2015 avec, sous réserve d'arbitrage financier, création d'un espace de stockage unique. A défaut, les locaux de stockage existants continueront à être utilisés.

10 agents effectuent actuellement des missions de logistique; la nouvelle organisation prévoit 11 postes, dont les fiches de

postes ont été bâties et calibrées dans la perspective de recrutements ultérieurs, le "contrat" initial prévoyant que les agents actuellement en fonction peuvent postuler sur l'un poste au choix du nouvel organigramme, avec des critères pour les postes de coordination ou en cas de candidatures multiples sur un poste. Le poste resté vacant sera ouvert à la mobilité interne.

Pour SUD, toute démarche peut comporter des imperfections. Dans le nouvel organigramme, la réorganisation en cours dans un autre service de la DMG, à la fois indépendamment du service logistique mais dont un agent est concerné par le regroupement, en parasite la lecture.

SUD sera également vigilant sur la mise en oeuvre du projet, pour que chaque agent trouve sa place ou puisse être accompagné dans une mobilité s'il ne souhaite pas s'inscrire dans le nouvel organigramme.

S'agissant d'une réorganisation interne, il n'est pas choquant que des postes ayant vocation à être transformés en catégorie B soient occupés par les agents en poste indépendamment de leur grade actuel (c'est ce qui s'est passé lors de la NOUVOS en 2010). SUD regrette que le contrat de départ ait été rompu suite à une intervention de la CFDT en groupe de travail et que

l'administration retire aux agents la possibilité de candidater sur le poste de coordinateur adjoint.

SUD s'insurge également contre la demande de report du dossier émanant de cette même organisation syndicale, au motif qu'il ne serait pas "abouti" alors que le DMG et la chef du service logistique ont pu apporter toutes les précisions nécessaires et ne pourront rien ajouter de plus, si ce n'est conduire à l'abandon du projet. Quel signal serait alors envoyé aux agents ?

Visiblement, Rozenn Geffroy, Vice-Présidente ne partage pas l'avis de la CFDT pour laquelle le conseil général est "une entreprise" et "pas un lieu pour la démocratie participative". Elle soumet donc le dossier à l'avis du CTP.

Vote :

Pour : administration + SUD et CGT ; Contre : CFDT.

Lisez le **compte-rendu intégral** de ces réunions sur : [http://www.sud-departementaux35.org/-vos-delegues-rendent-compte-\(selectionner-l'organisme,-puis-comptes-rendus\)](http://www.sud-departementaux35.org/-vos-delegues-rendent-compte-(selectionner-l'organisme,-puis-comptes-rendus))





elles et ils se mobilisent

dans les services départementaux

CTP 2008-2014 :

SUD fait son bilan...

Ce mandat, qui aura connu 3 Directeurs Généraux (tous anciennement DGA), aura été marqué par une vague de réorganisations de plus ou moins grande envergure. Le premier "big bang" dans les services aura occupé toute l'année 2009 avec la NOUVOS et la mise en place des agences départementales, le tout à effectif constant et à marche forcée. Les services non impactés directement (Archives, MDPH, ISAE notamment) n'ont pour autant pas échappé, qui à une réorganisation interne, qui a un déménagement ou à une délocalisation, modifiant fortement les conditions de travail.

A peine annoncée, à grand renfort de communication, la création de 200 postes au Département (en fait, le "dégel" des postes vacants) que "la crise" - de droite - venait contrarier ce bel ordonnancement. Suppression de l'opération Ordi 35 (autre marotte du Président), élaboration du BBZ 2010 (budget base zéro) devant permettre de remettre les compteurs à zéro pour les années suivantes, premiers aménagements dans la NOUVOS pour tenir compte de la baisse d'activité dans certains domaines et mise en place de la GPEEC, avec en corollaire, les effets pour les usagers, soit en direct soit à travers la diminution des subventions au milieu associatif (en particulier sur l'aide aux personnes).

La joie de voir partir Sarkozy et sa clique aura été de courte durée : dès l'été 2012, s'installait la "rigueur" de gauche ! Les fonctionnaires territoriaux n'auront pas perçu grande différence... Et l'embellie promise pour 2015 a laissé la place à de nouvelles mesures d'austérité.

Malgré ce contexte plus que morose et dégradé, le boycott du CTP (par SUD, CGT, FO) du 7 octobre 2013 aura permis de relancer le dialogue et faire avancer quelques dossiers, souvent aux forceps. Une grande perdante : la qualité de vie au travail dans des services le plus souvent marqués par du mal-être voire de la souffrance... En ont témoigné la guirlande de post-it que le Président est venu chercher en mars dernier au local SUD et l'opération "retour des valises" portée par l'intersyndicale en mai.

C'est au total à 38 CTP qu'auront participé, presque toujours en délégation complète, vos élus SUD pour y porter les revendications travaillées en amont avec les personnels dans les services concernés, auxquels s'ajoutent toutes les réunions préparatoires. Le dialogue aura été "nourri" et à travers SUD, les agents auront pu faire entendre leur voix.

Routes et Parc

L'élaboration du **guide des métiers de la route** a démarré en septembre ; ce chantier, demandé par les organisations syndicales et retenu dans les projets QVT, est très important aujourd'hui car cette activité sera une des premières compétences transférée dans le cadre de la réforme territoriale (vers la région et Rennes métropole). Cette démarche intervient également à propos pour le Conseil général 35 chargé de piloter l'état des lieux des 4 départements bretons sur la compétence Route, étape préparatoire à la mise en œuvre de la réforme. Le point sensible relevé reste la formalisation des organisations de travail et des pratiques en termes d'astreinte, d'amplitude horaire et de récupération des agents des centres d'exploitations et du parc.

SUD est partie prenante dans la réflexion pour défendre les métiers et favoriser de meilleures conditions de travail et de sécurité pour ces agents soumis à une forte pénibilité.

ASE

Parmi les "**mesures urgentes ASE**" décidées en décembre 2013 par le Comité de Direction, le planning d'urgence des travailleurs sociaux ASE a pour objectif de « mieux gérer les urgences, sécuriser les demandes d'interventions afin d'éviter de perturber le travail quotidien ». Mais entre la théorie et la réalité il y a un pas que SUD a souhaité éclaircir, alerté par certains agents en CDAS sommés de s'y conformer. Une rencontre avec l'administration le 1^{er} octobre 2014 a permis de rappeler la finalité, faire un point dans la pratique sur cette mesure et son impact sur les organisations de travail des professionnels et préciser que :

- cette mesure proposée aux travailleurs sociaux concerne **uniquement les heures ouvrables** ; elle est à considérer comme une organisation de la journée mais **en aucun cas une astreinte**.
- la mise en place d'un planning n'est pas imposée et **les modalités sont à définir en concertation avec les professionnels et en tenant compte de la taille des équipes**.

SUD a par ailleurs précisé que **la question d'un système de cadre référent présent, étudiée dans le cadre de la démarche QVT, était indissociable de la réflexion sur ces planning d'urgence**. Un point d'étape est prévu avec les organisations syndicales le 17 novembre.



Grève à ESPOIR 35

ESPOIR 35 est une association, sous Convention Collective 66 et financée par le Conseil général, qui accompagne des personnes en situation de handicap psychique. Depuis septembre, le climat social y est très dégradé.



Le conseil d'administration et son président ont décidé sans négociation et sans argument (les finances sont saines) de supprimer les congés trimestriels dont bénéficiaient les salariés,

soit 9 à 18 jours de travail supplémentaires, sans augmentation de salaires. Cela revient à baisser autoritairement et unilatéralement le taux horaire de rémunération et augmenter de la même manière le temps annuel de travail !

Ces conditions de travail détériorées entraîneront in fine une dégradation des services à la personne. En grève, les salariés d'ESPOIR 35 sont soutenus par une convergence des luttes qui rassemble une centaine de salariés du secteur sanitaire, médico-social et social à l'appel d'une intersyndicale SUD, FO, CGT, CNT. Soutenez-les et signer leur pétition:

<http://www.petitions24.net/signatures/maintiendesctespoir35>

Travail du dimanche et de nuit

Le "projet de loi pour l'activité et l'égalité des chances économiques" du ministre E. Macron étend les horaires d'ouvertures des commerces: passage de 5 à 12 dimanches annuels d'ouverture autorisée, développement des zones, dont les gares, pouvant ouvrir chaque dimanche, permission de minuit pour les enseignes implantées en zone touristique... Il veut également légaliser le travail de nuit, rebaptisé en « travail du soir » (car c'est moins fatigant dit comme ça), dans les zones touristiques.

Les salarié-es du commerce, en particulier les femmes, paieront le prix fort d'une telle réforme, par la hausse de l'emploi précaire et la dégradation de leurs conditions de vie.

L'intersyndicale CLIC-P, dont SUD Commerce fait partie, va multiplier les procédures judiciaires à l'encontre des magasins qui violent la législation. Elle appelle aussi à une journée de grève et de manifestation le 14 novembre.



STOP aux violences contre les femmes au travail !

Menaces, harcèlement, violences physiques et sexuelles, les violences de genre, au-delà des drames humains qu'ils engendrent, font système et appellent un engagement de toute la société.



La violence est la principale cause de décès et d'incapacité des femmes âgées de 15 à 44 ans. Selon les pays, on estime que 30 à 50 % des femmes subissent des avances sexuelles, des contacts physiques non désirés ou d'autres formes de harcèlement sexuel au travail.

En France comme dans la majorité des pays du monde, il est

indispensable de renforcer une législation très insuffisante.

Du 30 octobre au 13 novembre prochains, lors du Conseil d'administration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), exigeons une Convention internationale contre la violence sexiste et sexuelle au travail.

Elaborer, adopter et faire appliquer ce texte est urgent pour lutter contre ces violences massives, mais souvent taboues voire tolérées. Pour agir, signez la pétition adressée aux gouvernements, syndicats et représentants du patronat qui siègent à l'OIT:

<http://www.peuples-solidaires.org/appel-urgent-stop-aux-violences-contre-les-femmes-au-travail>



information ou adhésion

à adresser sous enveloppe à : syndicat Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud adhérer à Sud

nom :
prénom :
service ou adresse :
téléphone :
mel :

date :
signature :